



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2013 Commune de Crépey

Présents : 09 - Votants : 10 (sur dix conseillers)

Avenant à la convention d'accueil des enfants de Goviller pour le RPI de Crépey

L'école Saint-Exupéry accueille les enfants de Germiny, Goviller et Crépey dans le cadre du RPI. S'agissant des enfants de Goviller, la convention du 9 mai 2011 stipule que seuls les enfants de maternelle, CP, CE1 seront accueillis à l'école. L'école de Goviller fermant en juin 2013, tous les enfants scolarisables en maternelle et primaire seront accueillis à Crépey.

Le Conseil Municipal accepte la modification de la convention selon les termes suivants, à l'article 1: « l'école... accueillant en maternelle et pour toutes les classes de primaire... » pour accueillir tous les enfants scolarisables de Goviller à la rentrée de septembre 2013.

Demandes de subvention émanant d'associations locales

Le Conseil Municipal à 7 voix pour, 2 abstentions, 1 voix contre, accepte le versement d'une subvention de 100 € à l'association Equipage de Chaouilley pour le financement du transport des résidents à la journée du FAS de Diarville ; Madame le Maire rappelle qu'un enfant de Crépey est accueilli au foyer d'accueil spécialisé « Equipage » de Diarville ; accepte le versement d'une subvention de 150 € à la crèche « La Farandole » à Favières, » qui accueille les enfants du secteur, dont ceux de Crépey ; précise que les fonds nécessaires au versement de ces subventions seront pris sur le compte 022 « dépenses imprévues (section de fonctionnement) » pour être virés au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations (chapitre 65) ».

Travaux 2014

Afin de pouvoir déposer les dossiers de demande de subvention à temps (soit pour le 30 septembre), et d'avoir les devis des travaux pour cette même date, il est nécessaire que le Conseil se prononce sur les travaux à réaliser en 2014. Le Conseil Municipal choisit d'effectuer en 2014 les travaux de réfection de la rue du Poncé et de créer un avaloir rue des quatre Chats pour l'évacuation des eaux pluviales et charge Madame le Maire de faire établir des devis pour ces travaux,

Composition du Conseil communautaire en 2014

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les modifications de composition du Conseil Communautaire applicables à compter de 2014. Elle présente la répartition du nombre de conseillers communautaires dans le cadre d'une application stricte de la loi (soit 55 pour la communauté et 1 pour Crépey). Elle présente également le tableau du nombre de conseillers communautaires qui serait appliqué dans le cadre d'un accord local (soit 55 pour la communauté et 2 pour Crépey). La commune de Saulxerotte, de par la loi, sera intégrée à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2014. Le Conseil Municipal demande que le régime dérogatoire prévu par la loi en cas d'accord local puisse être appliqué, accepte les propositions de répartition des sièges présentées dans le tableau joint et lors du conseil communautaire du 28 mars 2013.

Questions diverses

Comité de pilotage de la source du frêne à Germiny

Le compte-rendu du comité de pilotage du mercredi 14 mai a été reçu en mairie.

Compte-rendu des mesures prises par le radar de vitesse

Le radar de vitesse mis à disposition par la communauté de communes a été posé rue Jeanne d'Arc entre le lundi 29 avril et le jeudi 16 mai. Il ressort des prises de mesures que 15 609 véhicules ont emprunté cette route sur les 18

.../... TSVP



Bonnes vacances à tous.

jours soit 867 véhicules/jour. 4828 véhicules étaient au-dessus de la vitesse autorisée (50 km/h) soit 31 % des véhicules dont 17 véhicules entre 80 et 90 km/h soit 1/1000.

Plan canicule

La Préfecture nous informe que le plan canicule est opérationnel pour l'année 2013. Un registre peut être mis en place pour les personnes âgées, handicapées ou fragiles qui nécessiteraient l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.

Election des conseillers départementaux, communautaires et municipaux.

Une note a été établie à l'attention des membres du conseil pour présenter les nouveautés concernant ces élections.

Rapport de vérification réglementaire des aires de jeux.

Le rapport annuel de vérification des aires de jeux est arrivé en mairie. Il comporte plusieurs points à reprendre pour le toboggan et la balançoire.

Rapport de l'Agence de l'eau

Le rapport annuel 2013 de l'Agence de l'eau est présenté à l'assemblée

Bois de Charmé

Une barrière a été installée à l'entrée du bois de Charmé, côté Colombey afin d'en interdire l'accès. Un panneau « sans issue » a été installé à l'autre extrémité pour prévenir d'éventuels usagers.

Remerciements

Nous avons reçu les remerciements de l'Association Périscolaire pour le versement de la subvention 2013 ainsi que pour l'achat du four et du réfrigérateur.

INFORMATIONS POPULATION

Commande groupée de fuel

Pour la commande groupée de fuel, la mairie reçoit vos commandes jusqu'au mercredi 19 juin dernier délai. Mentionner : nom, prénom, adresse, téléphone, quantité, qualité et coordonnées d'une personne disponible pouvant recevoir le livreur en cas d'absence (voir ci-dessous, coupon réponse).

Ramassage des déchets ménagers

Rappel : les nouveaux horaires de ramassage vous ont été distribués vendredi 7 juin. A compter du 1^{er} juillet 2013 :

- ✓ Containers fournis par la communauté de communes (pas de sacs) pour les déchets ménagers : tous les jeudis
- ✓ Poubelles recyclables de plastiques : **les mercredis des semaines impaires.** (au lieu du jeudi)

Les poubelles doivent être sorties la veille au soir après 19 h .

Les usagers qui n'ont pas de container sont priés de se faire connaître auprès de COVALOM : 03 54 95 62 41.

Les containers sont propriété de la communauté de communes et attachés à une adresse. En cas de déménagement dans la commune ou dans la communauté, ils doivent rester sur place.

Demandes de carte d'identité et de passeport

Nous vous informons que les délais de traitement et de fabrication des titres d'identité et de voyage sont rallongés en raison de l'afflux des demandes en Préfecture et en Sous- Préfecture mais également au centre de fabrication national, en prévision des grandes vacances prochaines.

En conséquence, nous vous invitons à déposer vos demandes suffisamment tôt, en tenant compte des délais actuels, à savoir environ 6 semaines pour une carte d'identité et de 10 à 15 jours pour un passeport.

Fermeture du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé du 8 juillet au 21 juillet 2013 pour congés.



A découper et à retourner à la mairie avant le jeudi 20 juin impératif

Commande groupée de fuel année 2013 - Crépey

NOM- Prénom :.....

Adresse..... Téléphones :

Personne pouvant accueillir le livreur en cas d'absence :

Quantité : **Qualité :** **ordinaire – qualité premier** (rayer la mention inutile)